

Construction d'un navire de pêche professionnelle à la palangre « CAP TRISTAN »

Ce projet est la résultante de la stratégie de renouvellement et de redéploiement de la flotte de pêche palangrière réunionnaise en océan indien, initiée en 2005 par l'Etat, la Région et les professionnels à l'approche de la fin des aides publiques à la construction de la flottille.

Cette stratégie s'est basée sur le contexte réglementaire spécifique aux régions ultra-périphériques ainsi que sur les potentialités en terme de ressources halieutiques de l'océan indien et a conduit au renouvellement de la flottille « vieillissante », qui ne répondait plus, d'une part, aux conditions d'exploitation optimales en océan indien et, d'autre part, limitait le rayon d'action des navires.

La pêche palangrière réunionnaise s'est constituée depuis 1991 autour d'une flotte de pêche constituée de 30 palangriers de 9 à 25 mètres.



La pêche palangrière réunionnaise représente environ 3500 tonnes de débarque annuelle, principalement en frais, avec des marées de 15 jours dans un rayon de 300 miles des côtes réunionnaises, et notamment dans la zone économique exclusive de Madagascar sous

licences communautaires. Les espèces ciblées sont principalement l'espadon, le thon rouge et le thon blanc.

Le navire CAP TRISTAN bénéficie donc d'une large autonomie lui permettant d'étendre ses zones de pêche jusqu'au Canal du Mozambique ainsi que d'accroître la durée de chacune de ses marées à 21 jours et sa capacité de stockage à bord.

Le navire a une longueur de 23,90 mètres et son rôle d'équipage est fixé à 7 marins.



Quelques chiffres :

- Coût total du navire : 1 200 000 €
- Participation de l'UE : 400 000 €
- Contrepartie nationale Etat : 70 000 €
- Participation Maître d'Ouvrage : 700 000 €

Quelques indicateurs :

- Production annuelle : 180 tonnes
- Emplois créés : 7 emplois
- Puissance propulsive : 441 KW

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

